

Vaccin contre le choléra



« La vaccination, une bonne protection »

Ce vaccin protège contre le choléra et ses complications. Les voyageurs courent très peu de risques de contracter le choléra. Règle générale, cette maladie est facile à traiter. Exceptionnellement, le vaccin peut être envisagé pour des voyageurs qui séjourneront dans une région du monde où la maladie est présente et où les conditions sanitaires sont inadéquates.

	Le choléra se transmet par :	Le choléra cause :	Les complications possibles du choléra sont :
MALADIE	<ul style="list-style-type: none">de l'eau et des aliments contaminés par les selles d'une personne infectée par le choléra.	<ul style="list-style-type: none">de la diarrhéede la déshydratation	<ul style="list-style-type: none">la mort

LE VACCIN

La vaccination est un des moyens de se protéger contre le choléra. Si le risque persiste, une dose de rappel du vaccin peut être administrée tous les six mois.

La meilleure protection contre le choléra consiste toutefois à éviter de consommer de l'eau et des aliments susceptibles d'être contaminés et à appliquer des mesures d'hygiène simples (lavage des mains et désinfection des objets qui pourraient avoir été souillés par des selles).

Le vaccin se présente sous la forme d'un sachet à double compartiment. On doit :

- diluer le contenu des deux compartiments en même temps dans un verre d'eau froide ou tiède ;
- bien mélanger pendant 5 à 10 secondes ;
- boire immédiatement.

Le vaccin doit être conservé au réfrigérateur et être pris à jeun, au moins 2 heures après un repas et 1 heure avant le repas suivant.

Le vaccin contre le choléra est sécuritaire. Dans la majorité des cas, il ne provoque aucune réaction indésirable.

	Réactions possibles au vaccin	Ce qu'il faut faire
RÉACTIONS	<ul style="list-style-type: none">La personne peut avoir une diarrhée légère, des nausées et des maux de ventre (2 % des cas).	<ul style="list-style-type: none">Ces symptômes sont bénins et de courte durée. Ils disparaissent spontanément.

Pour toute information supplémentaire, parlez-en à la personne qui donne le vaccin, ou consultez votre CLSC ou votre médecin.

